



Association loi 1901, Bruitparif est le centre d'évaluation technique de l'environnement sonore en Île-de-France ([www.bruitparif.fr](http://www.bruitparif.fr))

Saint-Denis, le 19 novembre 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Près d'un Francilien sur six exposé à des niveaux de bruit lié au trafic aérien potentiellement néfastes pour sa santé

Bruitparif a établi une cartographie des zones du territoire francilien où le bruit généré par les survols d'aéronefs est susceptible de générer des effets néfastes pour la santé des populations, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Une initiative encouragée par les agglomérations concernées par les nuisances aéroportuaires qui doivent adopter leurs cartes stratégiques de bruit d'ici la fin de l'année dans le cadre de la troisième échéance de la Directive européenne 2002/49/CE.

Dans son rapport<sup>1</sup> publié le 10 octobre dernier, l'OMS recommande fortement de ne pas dépasser des niveaux d'exposition au bruit du trafic aérien de 45 dB(A) selon l'indicateur Lden (niveau de bruit moyen pondéré sur la journée) et de 40 dB(A) selon l'indicateur Ln (niveau moyen sur la période de 8 heures de nuit), afin de limiter au maximum les effets délétères sur la santé des populations, parmi lesquels peuvent être cités la gêne, les perturbations du sommeil, une augmentation des risques de maladies cardiovasculaires ainsi que des retards dans les apprentissages.

Afin de disposer d'une évaluation de l'exposition des Franciliens au bruit du trafic aérien en phase avec ces nouvelles lignes directrices de l'OMS, Bruitparif a produit des cartes représentant les niveaux de bruit jusqu'aux valeurs recommandées par l'OMS ainsi que les zones potentiellement survolées à moins de 2500 mètres. Le travail a été conduit à partir de l'exploitation des cartographies existantes établies par la Direction générale de l'aviation civile (cartes stratégiques de bruit du trafic aérien des grands aéroports, plans d'exposition au bruit des aérodromes), des informations sur les trajectoires des aéronefs et des mesures<sup>2</sup> de bruit effectuées régulièrement par Bruitparif grâce à ses stations fixes et à ses campagnes temporaires.

---

<sup>1</sup> *Environmental Noise Guidelines for the European Region, World Health Organization, Regional Office for Europe, October 2018.*

<sup>2</sup> Voir les données de mesure sur la plateforme <http://survol.bruitparif.fr>

Cette nouvelle cartographie était attendue avec impatience par un certain nombre de communautés d'agglomération particulièrement concernées par les survols d'aéronefs et devant adopter, avant la fin de l'année, leurs cartes stratégiques de bruit au titre de la troisième échéance de la Directive européenne 2002/49/CE. Elle permet en effet de retranscrire plus complètement les nuisances ressenties par la population, en représentant les zones où les niveaux de bruit sont compris entre les valeurs recommandées par l'OMS pour protéger la santé (45 dB(A) Lden et 40 dB(A) Ln) et la valeur limite réglementaire prise par la France (55 dB(A) Lden), et ce, pour les grands aéroports comme pour les aérodromes situés au sein ou à proximité des agglomérations.

Si ces nouvelles représentations ne peuvent prétendre à une parfaite exactitude, elles apportent néanmoins une estimation crédible de la situation au niveau régional.

Il ressort ainsi des travaux conduits par Bruitparif qu'environ 1,9 million de Franciliens, soit près de 16 % de la population francilienne, seraient exposés au-delà de la valeur guide de l'OMS pour l'indicateur Lden et qu'1,2 million le seraient également la nuit (10 %). Dans la zone Nord (Paris-CDG et Paris-Le Bourget), ces valeurs représentent respectivement 1,4 et 1 million de personnes ; pour le secteur exposé aux nuisances liées à l'aéroport de Paris-Orly, ces deux totaux s'établissent respectivement à 480 000 et 180 000 personnes.

En parallèle de cette vision consolidée, les nouvelles cartes de bruit aérien relatives aux différentes communautés d'agglomération concernées leur sont actuellement transmises : la plupart d'entre elles devraient ainsi être en mesure d'approuver leurs cartes stratégiques de bruit d'ici à la fin de l'année 2018.

---

Contact presse :

Fanny Mietlicki, Directrice Bruitparif

Email : [presse@bruitparif.fr](mailto:presse@bruitparif.fr)

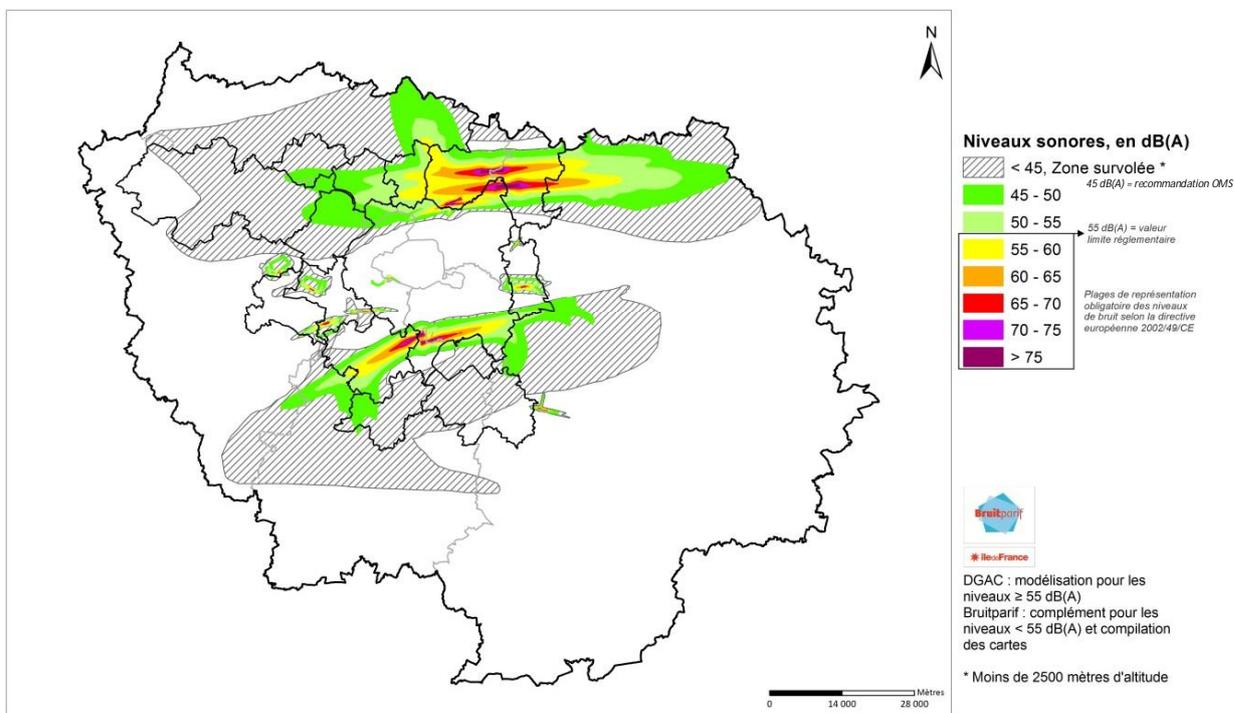
Tél : 01 83 65 40 50

## Cartes complétées de bruit lié au trafic aérien établies par Bruitparif

Les aéroports de Paris-CDG, Paris-Orly et Paris-Le Bourget ont été cartographiés ainsi que les aérodromes impactant potentiellement les agglomérations compétentes pour la mise en œuvre de la Directive européenne 2002/49/CE en Île-de-France.

### Bruit aérien

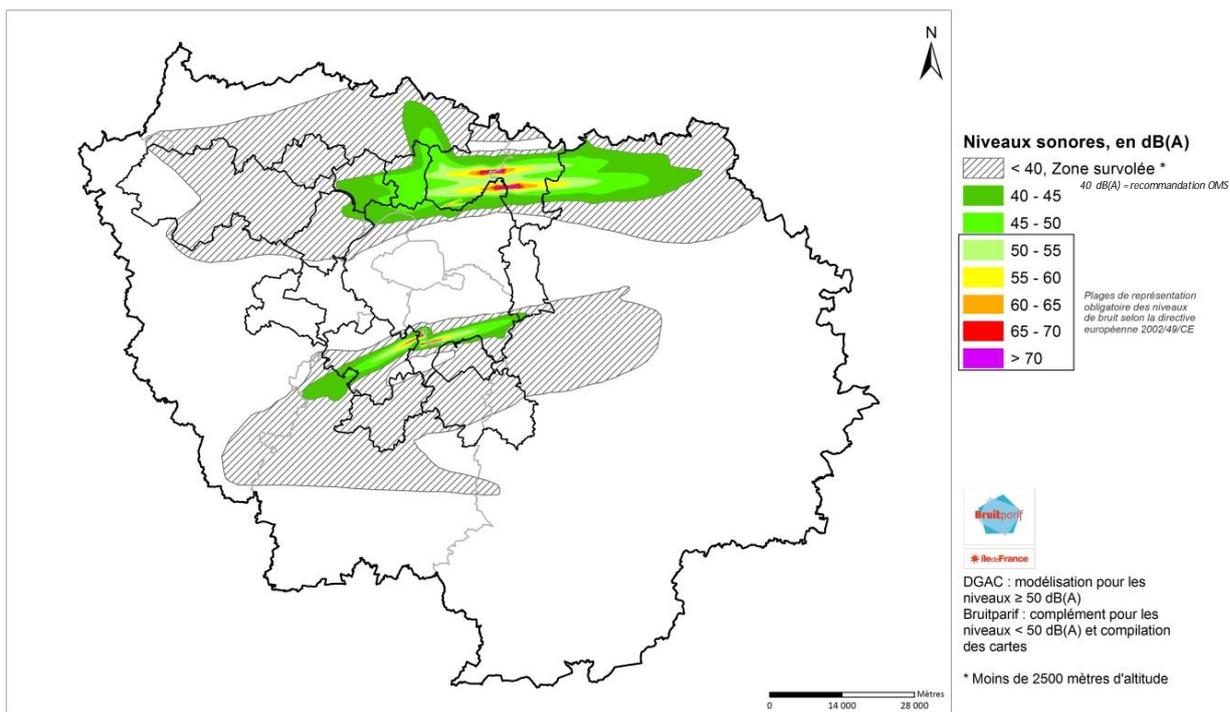
Indicateur Lden (Jour/Soir/Nuit)



Sources : Bruitparif, DGAC, AdP, IAU-IdF, ©IGN-2014 - Réalisation : novembre 2018

### Bruit aérien

Indicateur Ln (Nuit)



Sources : Bruitparif, DGAC, AdP, IAU-IdF, ©IGN-2014 - Réalisation : novembre 2018